
**COPIE DE RÉOLUTION
EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la session régulière du Conseil Municipal, tenue le lundi 13 novembre 2017, à 20h à la salle communautaire située au 9, chemin Gosford Sud, Municipalité de Ham-Sud.

Sont présents : Diane Audit Goddard, conseillère, Marilene Poirier, conseillère, Danny Fontaine, conseiller, Luc St-Laurent, conseiller, Jean Laurier, conseiller et Stéphane Roux, conseiller formant quorum sous la présidence de Serge Bernier, maire

Est également présente : Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Demande d'appui – Municipalité alliée contre la violence conjugale
20171113-24**

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par la conseillère Marilene Poirier et résolu;

QUE la municipalité de Ham-Sud se proclame Municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité par les conseillers présents.



Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance régulière du 13 novembre 2017 de la Municipalité de Ham-Sud, lors de sa prochaine séance.



